



Québec, une ville **POUR TOUS!**

**Plan d'action 2017-2020
pour l'accessibilité universelle,
les personnes âgées et les personnes
ayant des incapacités**

**Présentation au conseil de quartier Des Châtelers
3 avril 2019**

Quelques définitions

- **Accessibilité universelle**

L'accessibilité universelle est un moyen d'action qui permet d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, sans discrimination ni privilège et en toute équité. Vivre dans des environnements sans obstacle pour toutes les clientèles (personnes ayant des incapacités, personnes âgées, familles, tout-petits, personnes allophones ou à faible niveau de littératie).

Il s'articule autour de **quatre (4) axes d'intervention** :

- Accessibilité architecturale et urbanistique
- Milieux de vie inclusifs
- Sensibilisation
- Information et communication

Quelques définitions

- **Obstacle**

Un obstacle correspond à un facteur environnemental qui entrave la réalisation des habitudes de vie lorsqu'il entre en interaction avec les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles.

(source : site web du RIPPH)

- **Personne ayant une incapacité**

Personne ne possédant pas l'aptitude d'accomplir une activité physique ou mentale.

(source : site web du RIPPH)

Quelques définitions

- **MADA**

La Ville de Québec a adhéré à la démarche Municipalité amie des aînés en 2010.

La démarche MADA vise à :

- **Favoriser la participation active des aînés** au sein de leur communauté
- **Concrétiser la vision d'une société pour tous les âges**
- **Actualiser** le concept du **vieillessement actif**

Vieillir en restant actif est un processus consistant à **optimiser les possibilités de bonne santé, de participation sociale et de sécurité** afin d'accroître la **qualité de vie** pendant la vieillesse

- **Réseau de l'Organisation mondiale de la santé des villes et des communautés amies des aînés**

La ville de Québec a adhéré en 2017 au Réseau de l'Organisation mondiale de la santé des villes et des communautés amies des aînés

Notre approche

Approche inclusive qui favorise la réalisation d'environnements sans obstacle pour tous (personnes ayant des incapacités, aînés, jeunes enfants, faible niveau de littératie, allophones, etc.)

Concept d'accès des différents volets de l'accessibilité : physique, financière, information, accompagnement, etc.

Plan d'action intégré pour l'accessibilité universelle, les aînés et les personnes ayant des incapacités



Pourquoi un plan d'action municipal?

Entrée en vigueur de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en décembre 2004 = *obligation pour les municipalités de 15 000 habitants et plus de produire un plan d'action annuel*



Orientation municipale axée sur l'intégration des personnes ayant des incapacités motrices



Le Plan d'action pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités s'inspire fortement de cette politique en privilégiant l'intersectorialité et la transversalité des actions municipales pour faire de la ville de Québec, une ville plus inclusive

Démarche de consultation 2016-2017

1 185 citoyens :

- 318 personnes ayant des incapacités
- 867 personnes âgées

37 organisations externes :

- 15 œuvrant auprès des personnes ayant des incapacités
- 22 œuvrant auprès des personnes âgées

21 unités administratives



Plan d'action 2017-2020

Le plan d'action est structuré en six (6) axes :

- Habitat et accès au logement
- Déplacement, accès au transport et aux services de proximité
- Sécurité et sentiment de sécurité
- Culture, loisir, sport et vie communautaire
- Communication et accès à l'information
- Organisation municipale

Et regroupe 106 mesures :

- 44 mesures pour tous en matière d'accessibilité universelle
- 37 mesures répondant aux besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités
- 25 mesures répondant aux besoins spécifiques des personnes âgées

Québec, une ville pour tous!

- 30 % de la population a une incapacité
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge
- 2011 : 16,6 % de la population était âgée de 65 ans et +
- 2016 : 20,6 % de la population était âgée de 65 ans et +



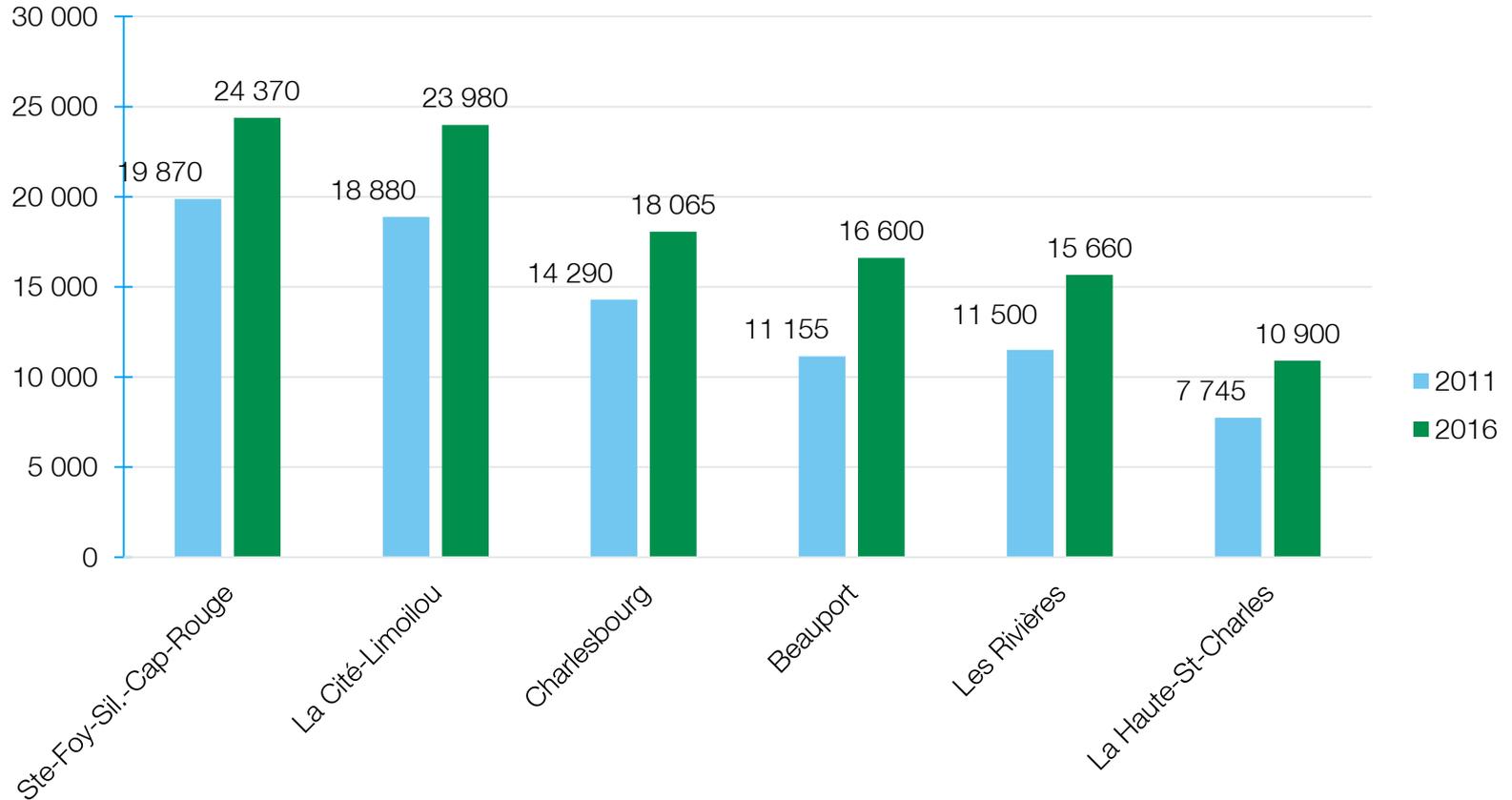
Quelques chiffres quartier Des Châtel

Le quartier Des Châtel regroupe plus de 2 180 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui le classe au 27^e rang sur 35^e des quartiers de la ville quant au nombre de personnes de 65 ans et plus.

Pour la proportion il est également au rang 27.



Nombre de personnes de 65 ans et + par arrondissement 2011 et 2016



Quelques chiffres

Vieillessement de la population quelques chiffres...

La part des aînés de la ville de Québec est de 20,6 %, c'est une augmentation de 4 % depuis 2011

La population de 65 ans et plus de la ville de Québec se caractérise comme suit :

- 58 % sont des femmes
- 23 % n'ont aucun diplôme, certificat ou grade comparé à 14 % pour l'ensemble de la population
- 57 % sont mariées ou en union libre comparé à 54 % pour l'ensemble de la population
- 14,5 % ont travaillé pendant l'année



Quelques chiffres

Vieillessement de la population quelques chiffres...

Dans les ménages privés de la ville de Québec dont le soutien principal est une personne aînée :

- 56 % sont propriétaires. C'est 3 % de plus que dans la population en général
- 51 % sont des personnes seules. C'est 12 % de plus que dans la population en général



Quartiers et personnes âgées

Les quartiers avec le plus grand pourcentage de personnes âgées par rapport à la population de leur quartier

1. Pointe-de-Ste-Foy (39,3 %)
2. Vieux-Moulin (36,1 %)
3. Saint-Sacrement (33,8 %)
4. Montcalm (30,2 %)
5. St-Rodrigue (29,5 %)



La démarche Municipalité amie des aînés, c'est quoi ?

La démarche MADA vise à favoriser **la participation active des aînés** au sein de leur communauté et à concrétiser **la vision d'une société pour tous les âges**.

Elle actualise le concept du **vieillessement actif**, prôné par l'Organisation mondiale de la santé. Vieillir en restant actif est un processus consistant à **optimiser les possibilités de bonne santé, de participation sociale et de sécurité** afin d'accroître la **qualité de vie** pendant la vieillesse.

La démarche Municipalité amie des aînés, c'est quoi ?

Une municipalité amie des aînés (MADA) c'est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures
- agit de façon globale et intégrée
- favorise la participation des aînés
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

Le programme Municipalité amie des aînés, c'est quoi ?

- Le programme MADA-Ville est destiné aux organismes reconnus par la Ville de Québec
- La Ville de Québec offre une aide financière sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 10 000 \$
- En 2017 et 2018, plus de 15 projets ont été financés pour un investissement total de 118 524 \$
- Aide à la communauté et service à domicile a reçu un financement pour offrir des sessions d'activités portant sur la prévention et la promotion de la santé chez les aînés

Journée internationale des personnes âgées (JIPA)

En 1990, l'assemblée générale des Nations Unies (ONU) a désigné le 1^{er} octobre comme *Journée internationale des personnes âgées*. En désignant une journée spéciale pour les personnes âgées, l'ONU voulait démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement.

Dans son plan d'action 2017-2020 *pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités*, la Ville de Québec a prévu d'organiser et de coordonner une programmation de la *Journée internationale des personnes âgées*.

Programme pour la journée internationale des personnes âgées (JIPA)

Programme destiné aux organismes à but non lucratif

Il vise, entre autres, à améliorer la participation sociale des personnes âgées et à reconnaître leur contribution

Le montant maximal accordé par projet est de 2 000 \$ et la date limite est fixée au 12 avril 2019

Pour 2018, 4 projets ont été financés pour un investissement total de 8 000 \$.

Merci !